

**ARRÊTÉ DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS N° 2026/00148**

**ÉLECTION A LA COMMISSION DE LA RECHERCHE**

**Renouvellement complet du collège des doctorants**

Vu le code de l'éducation et notamment les articles D719-20 et D719-21 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage ;  
Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre ;  
Vu la décision-cadre n°2026/00049 portant sur l'organisation des élections par voie électronique ;  
Vu l'arrêté électoral d'organisation n°2026/00039 du 16 février 2026 pour tant renouvellement complet du collège des doctorants à la commission de la recherche ;  
Vu le procès-verbal de dépouillement pour l'élection des représentants du collège des doctorants à la commission de la recherche ;

Considérant que la liste « CGT: contre la précarité et pour une université démocratique ! » a obtenu 108 voix ;

Considérant que la liste « UNEF Nanterre en lutte contre la casse de nos universités et pour un financement à la hauteur des besoins ! » a obtenu 62 voix ;

Considérant que quatre sièges de titulaires ainsi que quatre sièges de suppléants sont à pourvoir.

**Article 1 – Candidats élus**

Ont été élus membres titulaires et membres suppléants à la commission de la recherche les candidates et candidats suivants :

| Listes  | Noms des élus titulaires                               | Noms des élus suppléants                            |
|---|--|---|
| CGT: contre la précarité et pour une université démocratique !  | NARMANLI Serkan<br>LAMOURE Gentiane<br>BARRIERE Thomas | MONTES LARA Laura<br>LANIER Clément<br>GUEZ Rebecca |
| UNEF Nanterre en lutte contre la casse de nos universités et pour un financement à la hauteur des besoins ! | SIVAPRAGASSAM Aswin                                    | COUTURE Émilie                                      |

**Article 2 – Durée du mandat**

Les nouvelles élues et les nouveaux élus prennent leurs fonctions à compter du 04 juillet 2026, pour un mandat d'une durée de 2 ans.

**Article 3 – Exécution**

Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nanterre le 03 avril 2026

La Présidente de l'Université,



**Caroline ROLLAND-DIAMOND**

